veau, supérieur à celui de toute autre créature, c'est qu'en ce moment le travail du Saint-Esprit vient de la rendre digne du Christ qu'elle conçoit.

Et cette dignité du Christ l'Archange Gabriel nous la rappelle dans ces paroles que rapporte St. Luc: « Voici, en effet, que tu concevras dans ton sein et enfanteras un fils, et tu l'appeleras de son vrai nom, Jésus. Il sera grand et on l'appellera le Fils du Très-Haut; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. »

Ceci marque la dignité du Fils et le même Archange nous avertit d'une dignité proportionnée dans la Mère en l'appelant « pleine de grâce, » et « bénie entre toutes les femmes. »

"Pleine de grâce! dit Mgr. Gay, c'était plus que son nom, c'en était la raison et l'essence. Cela disait l'état constitutif de celle qu'on désignait ainsi et ce qu'il y a en elle de plus profond et de plus radical; car, en Marie, la nature même est pour la grâce, comme la grâce est pour la fonction.

Pleine de grâce! Il n'y a que Dieu qui puisse savoir tout ce que ces mots signifient et supposent. Cette grâce dont il dit que Marie est remplie, c'est positivement toute grâce." Aussi le même auteur a-t-il raison de dire "qu'une des plus ineffables joies que ressentit la très sainte âme du Christ au moment où, tirée du néant par la volonté créatrice de Dieu, elle prit conscience d'elle-même et se vit du même coup unie au Verbe, ce fut la joie de ses rapports avec Marie."

C'est qu'alors il la trouva digne de lui.



C'est, en effet, une des lois de la Providence, comme la loi de toute sagesse, de rendre dignes de leur rôle tous ceux qu'elle destine à un ministère spécial. Le ministère spécial de Marie, étant de devenir Mère du Christ, elle y a été préparée, de loin avons-nous dit, par la grâce de sa première sanctification. Celleci l'a élevée à des hauteurs dont la contemplation nous donne le vertige. Mais aujourd'hui elle devient mère, elle n'est plus destiné à l'être, elle l'est. C'est un privilège, mais ce privilège exige pour elle une adaptation à son état, une élévation au niveau